Samedi 10 et dimanche 11 novembre 1979 — No 1164

BP 201 75926 Paris Cédex 19. CCP 30 226 72 D La Source. 2 F

l'humanité rouge

Organe central du Parti communiste marxiste-léniniste

De retour de la frontière khméro-thaïlandaise

Témoignage de «Médecins sans frontières» sur la situation au Cambodge

VOIR PAGE 2

Alsthom : les grévistes mènent toujours la partie

Espoir et solidarité

«*BEAUCOUP de travailleurs ont les yeux fixés sur vous et soutiennent votre lutte (...) Nous vous souhaitons un succès qui serait aussi un peu celui de tous les travailleurs contre le patronat et le gouvernement*». Ces quelques mots sont extraits de la motion de soutien accompagnant la somme recueillie auprès des travailleurs d'une entreprise par leur section syndicale et envoyée aux Alsthom (Voir le texte complet de cette motion en page 3).

Ce n'est certainement pas la seule.

Simplement, elle reflète à la fois l'espoir et la solidarité que soulève la lutte des Alsthom contre le patronat et le gouvernement. Ils ne sont pas les seuls en lutte, il s'en faut. Simplement, aujourd'hui, ils sont en première ligne ; les yeux se tournent vers eux, au plan national.

C'est dans cette lutte que s'exprime aujourd'hui de manière concentrée l'affrontement de classe qui oppose les travailleurs à leurs exploiteurs, pour défendre leurs droits, leurs conditions de vie, de travail, face à l'offensive menée contre eux par le patronat et le gouvernement. Les travailleurs le sentent bien, et ils aspirent à faire de cette lutte-là une victoire qui serait aussi la leur, par leur solidarité active.

Nous encourageons pleinement une telle attitude solidaire.

Au moment où, à Belfort, la lutte est reconduite par une large majorité, où elle se consolide à Saint-Ouen et dans d'autres usines du groupe, après de longues semaines déjà, cette solidarité est d'autant plus nécessaire.

Nos camarades doivent bien sûr y prendre une part active.

Dans de telles circonstances, les confédérations CGT et CFDT se sont rencontrées et ont renouvellé leur accord : pour constater le développement des luttes et prévoir une action commune, en liaison avec celle organisée à l'échelon européen par la CES (Confédération européenne des syndicats), en particulier une journée d'action au moment des discussions syndicats-patronat sur le temps de travail...

On peut regretter qu'elles n'aient pas pris de dispositions claires et pesé de tout leur poids pour qu'une lutte comme celle des travailleurs de l'Alsthom soit une victoire, ne serait-ce que sur le plan d'un développement soutenu de la solidarité.

Leur rôle ne serait-il pas d'être à fond avec ceux qui sont en première ligne ?

Ne pas disperser ses forces, concentrer les coups pour remporter des succès : c'est aussi de cette manière que se construit l'unité de la classe ouvrière, la conscience même d'être une classe au-delà de sa profonde diversité.

Gilles CARPENTIER

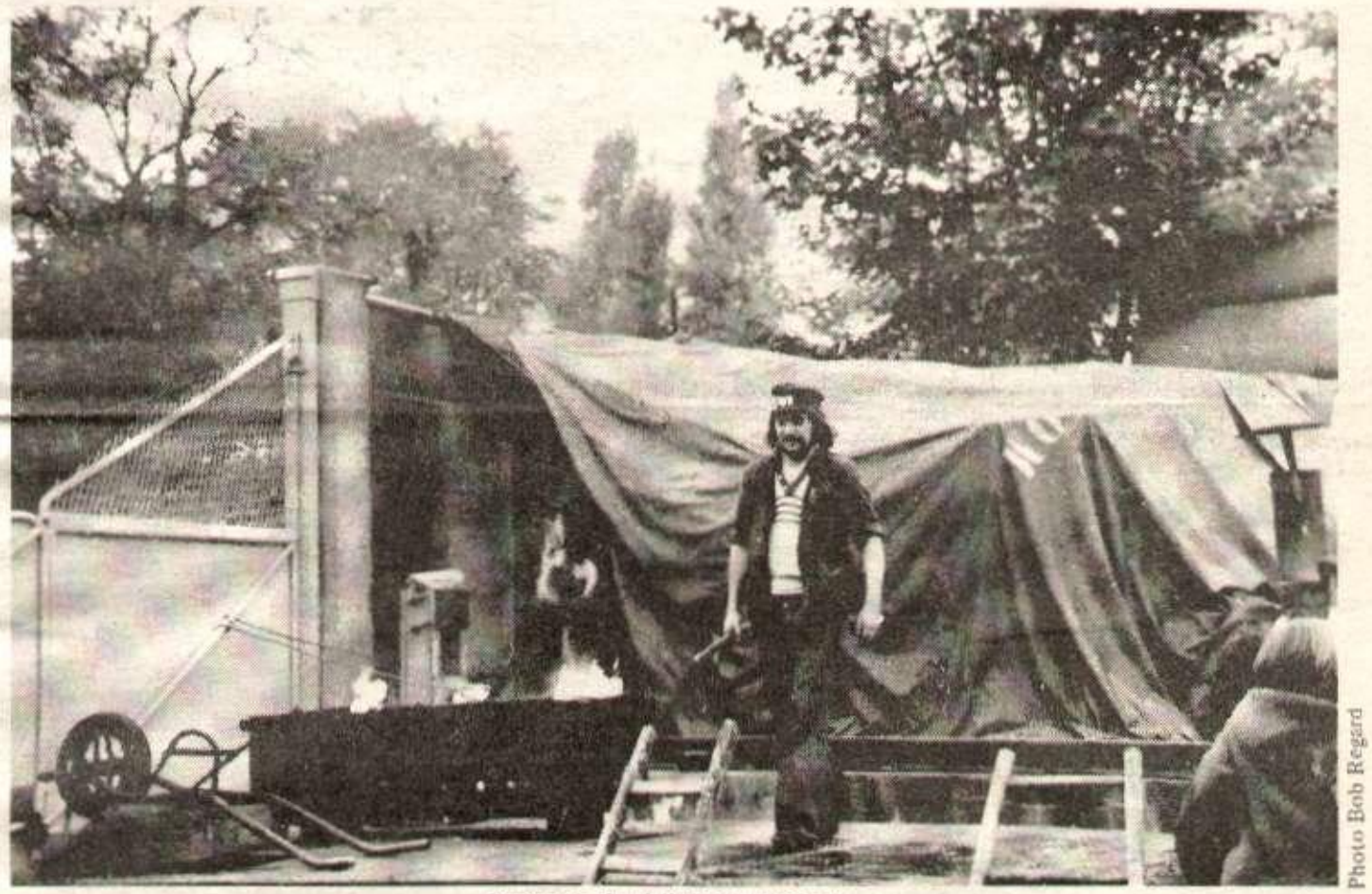

Photo Bob Regard

Piquet de grève à l'Alsthom-St-Ouen.

Voir page 3

Lanfranco Pace extradé

LANFRANCO Pace est aujourd'hui détenu dans une cellule de haute surveillance de la prison de Rome. Mercredi 7 novembre, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris avait donné un avis favorable à la demande d'extradition présentée par les autorités italiennes. Accusé d'être complice de Piperno qui, lui-même avait été jugé complice, sur des présomptions dérisoires, dans l'affaire de l'enlèvement d'Aldo Moro. Pace a été extradé immédiatement après que le jugement fut rendu. D'après le très conservateur journal italien, *Il Tempo*, Peyrefitte aurait soumis à la signature du premier ministre l'acte d'extradition dès le mercredi matin. C'est-à-dire, avant même que l'arrêt de la cour ne soit connu... C'est dire le temps qui fut laissé à la défense pour déposer un recours. Délai pourtant prévu dans les dispositions légales.

Comme on le voit, l'Europe de la répression et des dénis de justice avance à grands pas... et le bradage des libertés, à la différence du mouton ou du lait, réalise l'unanimité des gouvernements de la CEE.

Comment on meurt place de la République

SUREMENT, la fatalité était au rendez-vous jeudi dernier 8 novembre place de la République à Paris. Comment expliquer autrement la scène meurtrière qui s'y déroulait vers 4 heures du matin. Les faits. Quatre hommes sont à proximité d'un véhicule R 16 Renault dans lequel se trouvent quelques ballots qui se révéleront, par la suite, être des vêtements volés. Passe une patrouille de police, les policiers s'arrêtent et s'approchent du groupe. Les quatre hommes tentent de s'enfuir. Deux y parviendront, un troisième sera pris et le quatrième « tué accidentellement » au moment où le brigadier, responsable de la patrouille, cherchait à l'appréhender. Le policier qui avait dégainé son pistolet aurait glissé sur les feuilles mortes, serait tombé, le coup serait parti mettant fin aux jours de Abdel-Kader Kefkebane, âgé de 23 ans. Il était Algérien. Comme on vous le disait : rien qu'une suite de hasards malheureux.

DE RETOUR DE LA FRONTIERE KHMERO-THAILANDAISE

Témoignage de «Médecins sans frontières» sur la situation au Cambodge

Campement de réfugiés cambodgiens à la frontière thaïlandaise

Nous avons rencontré un membre de l'organisation « Médecins sans frontière » (MSF), qui revient d'une mission de travail dans les camps de réfugiés cambodgiens à la frontière thaïlandaise.

Médecins sans frontière est un organisme humanitaire qui apporte son aide aux victimes de catastrophes naturelles ou de guerre. Le point 4 de la charte de MSF indique : *« Ils respectent le secret professionnel et s'abstiennent de porter un jugement ou d'exprimer publiquement une opinion – favorable ou hostile – à l'égard des événements, des forces et des dirigeants qui ont accepté leur concours »*. Cette prise de position volontairement neutre ne rend-elle pas plus difficile la contestation de leur témoignage ? Par exemple, lorsqu'ils font état d'une famine grave y compris dans les zones sous contrôle vietnamien ; de l'impossibilité qui leur est faite de circuler librement dans ces zones, pour y apporter une aide, d'obstacles matériels à la distribution des aides, qui peuvent être *« soutendus par des considérations politiques »*; du fait qu'ils sont considérés comme « personna non grata » par Hanoï ; de l'utilisation par certains de l'aide humanitaire pour faire reconnaître le régime pro-vietnamien de Phnom Penh.

Signalons que Médecins sans frontières a envoyé des missions dans des pays aussi divers que le Bangladesh, le Vietnam, le Sahara occidental, le Liban, le Tchad, le Nicaragua et l'Érythrée, etc.

Claude Liria : Vous revenez de la frontière khméro-thaïlandaise. Quelle a été votre activité là-bas ?

MSF : Ce qu'on fait là-bas, c'est l'accueil et la couverture médicale des réfugiés. On travaille là-bas depuis trois ans, avec les réfugiés des différents camps, aussi bien ceux qui viennent du Laos, du Vietnam que du Cambodge.

Mais là, ce dont on a beaucoup parlé dans la presse, c'est l'afflux des nouveaux réfugiés du Cambodge, pour lesquels on a fait un effort particulier puisqu'on a envoyé un grand nombre de personnes. Actuellement, on en a 25 sur la frontière cambodgienne, qui organisent l'acheminement de médicaments, de nourritures hyperprotéinées pour les enfants malnutris, de matériel médico-chirurgical, de petits hôpitaux et des équipes médicales pour faire fonctionner tout ça. Voilà l'ensemble de notre action à la frontière.

On travaille actuellement dans trois camps de nouveaux réfugiés, qui sont Sakeo, Maïrout et Kamput, qui ont respectivement 25 000, 7 000 et 6 000 réfugiés. Une autre partie des réfugiés est concentrée au nord d'Aranyapratet où ils sont 170 000, mais où, pour l'instant, on n'a pas l'autorisation de travailler. On va probablement y aller bientôt. Soit on va aller sur place, soit eux vont être transférés dans des régions où on travaillait déjà et donc on s'en occupera de cette manière-là. On ne sait pas encore comment va évoluer la situation : tout cela dépend des autorités militaires thaï.

Ça va dépendre aussi des négociations avec le Haut commissariat aux réfugiés, de la situation militaire et politique à la frontière. On ne sait pas quelle va être la situation d'ici quinze jours.

CL : D'où viennent les réfugiés cambodgiens que vous avez soignés ?

— MSF : Ce sont des réfugiés de trois origines différentes : des réfugiés (et c'est une grande partie de ceux dont on s'occupe) qui viennent des zones contrôlées par les Khmers rouges, des Cardamomes. Comme les autres, ils souffrent de malnutrition, de paludisme et d'avitaminose, qui sont les grands chapitres spécifiques de la pathologie de ces réfugiés-là.

Il y a aussi des réfugiés qui viennent des zones de Khmers Serei, Khmers résistants, Khmers nationalistes (il y a des sihanoukistes, il y a des partisans de Son San, il y a des groupes autonomes plus ou moins contrôlés plus ou moins marqués politiquement), disons : des Khmers qui ne sont ni Khmers rouges, ni pro-vietnamiens. Je parle des dirigeants, je ne mets pas d'étiquette politique sur les gens qui arrivent. Ils arrivent de zones contrôlées, c'est tout ce qu'on peut dire.

Et puis le troisième groupe de réfugiés, ce sont ceux qui arrivent de la région de l'intérieur, des zones contrôlées par les Vietnamiens. Ils ont été plus ou moins poussés, par les difficultés matérielles, la famine, les problèmes qu'on connaît, à se réfugier du côté de la Thaïlande parce qu'ils savent que là, il y a des gens qui s'occupent d'eux. (...)

DU COTÉ DE PHNOM PENH

CL : Un membre de MSF a fait partie d'une délégation qui est allée à Phnom Penh, au mois d'août. Quel travail avez-vous pu faire de ce côté ?

— MSF : C'est un autre chapitre. On a effectivement un médecin qui y est allé au mois d'août cinq jours, dans le cadre d'un cartel d'organisations qui avait été créé à l'initiative du Comité français d'aide médicale et sanitaire à la population cambodgienne (1), cartel dont Médecins sans frontières faisait partie, le comité étant une des organisations de ce cartel. Il est parti avec toute une délégation qui accompagnait un avion de vivres et de médicaments. Il s'est promené un peu, à Phnom Penh et autour de Phnom Penh, là où la situation est probablement la moins dramatique et puis il est rentré. Il n'a pas vu grand'chose, parce qu'il n'a pas pu circuler librement à l'intérieur du pays (dans les zones sous contrôle vietnamien — NDLR)

La situation actuelle, c'est que, depuis cet épisode-là, à part s'associer à un ou deux avions qui envoient quelques médicaments ou quelques vivres, ce qui est une goutte d'eau par rapport à ce dont le Cambodge a besoin et aussi par rapport à ce qui peut arriver par bateau, on n'a rien fait de plus.

CL : Pourquoi ?

—MSF : On n'a rien fait de plus, pour une raison qui est très simple, c'est qu'on n'a pas l'aval du Parti communiste français. C'est aussi bête que cela. Donc, on n'a pas l'aval des Vietnamiens. On n'a pas de visa. Or, nous, notre spécificité, c'est d'envoyer du monde. On n'est pas une organisation qui envoie des vivres, des médicaments, sans envoyer d'équipes. C'est ce qui fait notre originalité et notre efficacité : on travaille avec des moyens humains importants.

Or, on n'a pas eu de visa. Et on n'a pas eu de visa parce qu'on n'est pas accepté par les Vietnamiens, pour des raisons politiques qui sont évidentes.

AUCUN CONTROLE POSSIBLE

CL : Pourquoi ne veulent-ils pas accepter des équipes médicales ?

MSF : On n'a pas pu en discuter ; il est possible que certains Cambodgiens souhaitent qu'on vienne, il est possible que d'autres ne le veuillent pas. Il est très vraisemblable que les Vietnamiens ne le veuillent pas. Maintenant, pourquoi ? Là, ça devient un problème d'interprétation politique que nous n'avons pas les moyens de faire parce qu'il n'y a rien d'évident. Il peut y avoir des tas de raisons pour lesquelles ils refusent qu'on y aille. Il pourrait y avoir aussi des tas de raisons pour lesquelles ils accepteraient qu'on y aille, parce que ce serait le signe d'une certaine reconnaissance dont ils ont besoin. Je ne sais pas, hormis le fait qu'on suppose que du point de vue politique, les Vietnamiens n'ont pas confiance en nous. C'est-à-dire qu'ils ne font confiance qu'aux gens qui ont une marque politique proche de la leur.

CL : Est-ce que vous pensez que lorsque des vivres arrivent à Phnom-Penh, il y a un contrôle sur la distribution, ou est-ce qu'il n'y en a pas, en fait ?

— MSF : Il y a environ 3 millions d'habitants, avec une infrastructure exrêmement réduite. Et il y a actuellement quatre personnes de l'UNICEF et six personnes du CICR (2) qui sont là théoriquement, non pas contrôler, mais pour négocier l'aide et pour essayer de la faire avancer de façon un peu plus pratique. Il n'est pas pensable que ces gens-là puissent contrôler l'aide qui est acheminée jusqu'au Cambodge.

D'autre part, il suffit de penser qu'il n'y a pas de dispositif matériel au Cambodge pour que les bateaux soient déchargés à un rythme qui conviendrait à la distribution, pour s'apercevoir qu'il y a de fortes chances que tout soit resté à Kompong Som ou en tout cas, une grande partie. Donc, indépendamment de tous les problèmes de détournement ou de coulage qu'il pourrait y avoir, il y a un problème matériel qui est qu'il n'y a pas de grue à Kompong-Som. Matériellement, l'aide ne peut pas arriver jusqu'aux gens à qui elle est destinée, pour une raison matérielle, qui peut être soutendue par des raisons politiques. Mais ça, c'est un autre problème sur lequel nous, on ne se prononce pas, en dehors du cadre que je vous ai dit tout à l'heure : c'est-à-dire qu'on n'est pas agréé par Hanoï.

« DE LOURDES RESPONSABILITÉS »

CL : A la conférence humanitaire, à New-York, plusieurs pays ont demandé l'ouverture de convois routiers, par les routes 5 et 6, à partir de l'ouest du pays. Qu'est-ce que vous pensez de cette proposition ?

— MSF : Je pense que c'est une très bonne proposition, qui a été faite par les sénateurs américains et il y a quinze jours, qui a été reprise par la France. C'était « la » proposition qu'il fallait faire pour être efficace : envoyer des camions, c'est envoyer en même temps une partie de la logistique qui est nécessaire pour l'acheminement. Ça a été refusé (3). Tout ce que je peux dire, c'est qu'on prend de lourdes responsabilités en refusant cette aide.

CL : Plusieurs fois, des dirigeants de Hanoï et de Phnom Penh ont dit qu'on exagérait beaucoup la famine dans les zones sous contrôle vietnamien. Que pense de ces affirmations le docteur de Médecins sans frontières qui est allé à Phnom Penh ?

— MSF : Il y a des oscillations qui sont curieuses. Le docteur Lubrano disait en revenant que les problèmes de famine, les problèmes de nutrition étaient très, très importants au Cambodge. On a toutes les raisons de le croire, c'est-à-dire qu'il doit y avoir un gradiant de famine qui devient de plus en plus important depuis Phnom Penh jusqu'à la périphérie. C'est extrêmement vraisemblable d'après tous les témoignages qu'on a eus. Ça l'est d'autant plus qu'un certains nombre de membres du Comité d'aide médicale et sanitaire, qui est cet organisme dépendant du Parti communiste français, avaient rapporté un témoignage là-bas allant tout à fait dans le sens de besoins urgents. On avait parlé à l'époque de peste, de charbon, de famine gravissime, d'une situation qui était absolument catastrophique. Il est impensable qu'en quelques mois, la situation se soit redressée au point où on le clame maintenant, au point que ces problèmes auraient été résolus, que la famine aurait été endiguée (4), etc. Ce n'est pas pensable.

CL : Selon vous, comment peut-on aider du mieux possible le peuple cambodgien ?

— MSF : Actuellement, je ne sais pas. C'est la question qu'on se pose tous les jours et à laquelle on ne peut pas répondre. Le Cambodge est un pays totalement fermé, on ne voit pas du tout par quel bout on pourrait y entrer pour faire quelque chose.

Il y a un paradoxe sur lequel il faut insister : il y a les volontaires, il y a les gens, il y a l'argent, il y a les dons, donc tous les moyens sont réunis pour dépêcher une assistance massive et qui, probablement, serait extrêmement efficace au Cambodge. Et tout cela est bloqué. Alors, les conclusions...

« PERSONNA NON GRATA »

CL : Et comment expliquez-vous cela ?

— MSF : J'interviens au titre de Médecins sans frontières et on n'a pas, nous, de par notre charte, à expliquer cela. C'est évident qu'on a nos opinions, mais qui sont à titre individuel. A titre de Médecins sans frontières, notre explication, c'est que nous sommes personna non grata et qu'un certain nombre de gens sont personna non grata * au Cambodge. On s'en tient là. Pour le reste, c'est de l'interprétation politique purement individuelle qui nous est interdite par notre charte.

CL : Lors de la conférence de presse à laquelle participaient le Secours populaire, le Comité français d'aide sanitaire et médicale et aussi, parmi d'autres, un représentant de MSF, un membre du Comité français d'aide médicale et sanitaire a dit, en son nom personnel, que les autorités de Phnom Penh faisaient tout pour le bien-être du peuple cambodgien et qu'à son avis, il fallait reconnaître le régime pro-vietnamien de Phnom Penh. Avez-vous quelque chose à dire là-dessus ?

— MSF : Oui, j'ai quelque chose à dire à ce sujet. Ça ne m'étonne pas : c'était le but de leur aide, c'est tout à fait évident. C'était le but unique de leur aide. Tout le reste, ils s'en foutent. Nous, on pense que c'est leur unique but.

Propos recueillis par Claude LIRIA

Notes de la rédaction HR-ODP :

(1) 13 organisations françaises et étrangères avaient participé à ce voyage dont le Secours populaire français et le Comité français d'aide médicale et sanitaire à la population cambodgienne, deux organisaitons proches du PCF. (cf HR No 1131 du 22-23 septembre). Médecins sans frontières a pris ses distances vis-à-vis de ce cartel, par la suite.

(2) Comité international de la Croix-Rouge.

(3) Dans une déclaration écrite, un représentant du régime pro-vietnamien de Phnom Penh a déclaré qu'il s'agissait d'une proposition qui était en fait un complot impérialiste visant à ravitailler les forces des Khmers rouges.

(4) Un représentant de Phnom Penh a déclaré à Moscou qu'aucun Cambodgien ne mourrait de faim au Cambodge et Pham Van Dong, dirigeant vietnamien, a déclaré que les Cambodgiens étaient heureux...

* Interdit de séjour

Alsthom : les grévistes mènent toujours la partie

La semaine qui vient de s'écouler n'aura pas été faste pour la direction du groupe Alsthom-Atlantique. A Belfort et à Saint-Ouen, par deux fois, elle se sera cassé les dents. Au moment où elle pensait pouvoir réduire la combativité des travailleurs, celle-ci, au contraire, redouble. Par exemple, l'assemblée générale qui, à Saint-Ouen, a décidé la constitution du trésor de guerre (pièces démontées des machines) a été la plus nombreuse de celles réalisées depuis le début du mouvement. A Belfort, le scrutin réalisé jeudi 8 novembre, sur les propositions dérisoires de la direction, à la demande de la commission de conciliation s'est soldé par un vote massif en faveur de la poursuite de la grève avec occupation.

7 393 inscrits, 5 038 votants, 8 nuls : 1 919 pour la reprise du travail, 3 111 pour la poursuite de la grève soit 61,84 % des votants chiffre encore jamais atteint depuis le début du mouvement il y a 44 jours. Ce vote, accueilli par des manifestations d'enthousiasme indique avec netteté que l'initiative est toujours dans le camp des grévistes. Développer la solidarité sous toutes ses formes et particulièrement le soutien financier, voilà la contribution que tous peuvent apporter pour une victoire de ceux d'Alsthom sur une direction particulièrement coriace, sur le trust CGE, un des piliers du capital dans notre pays.

ENQUETES POLICIERES

RAPPORT

Documents découverts par les grévistes dans l'usine occupée

Alsthom-Saint-Ouen : les nouvelles méthodes de la direction mises à nu

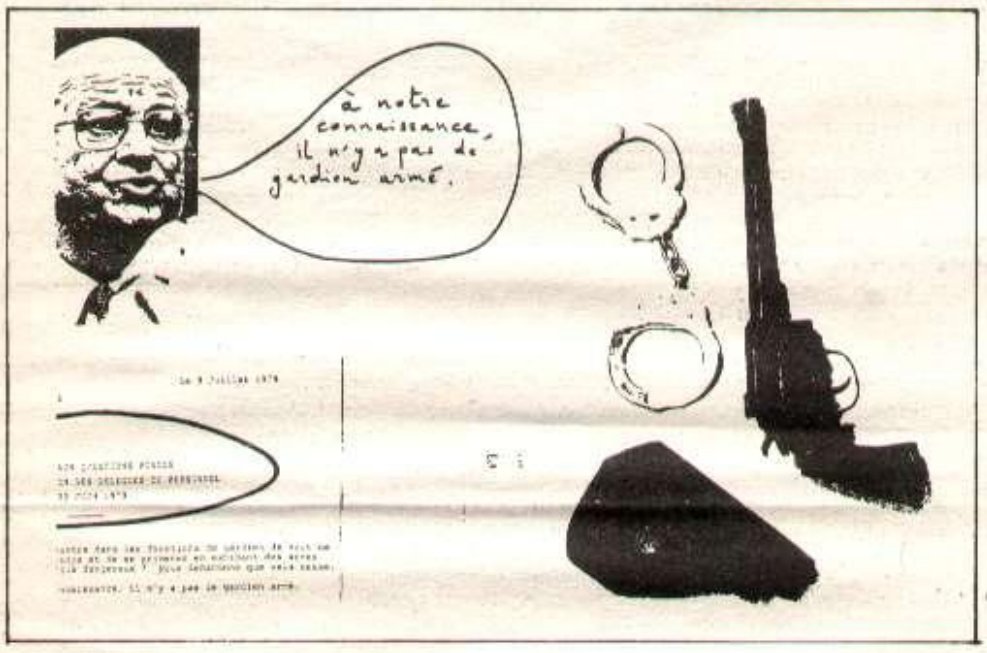

Réponses aux questions posées au cours de la réunion des délégués du personnel du 22 juin 1979.

Question 62 : Est-ce qu'il rentre dans les fonctions de gardien de nuit de jouer les cowboys et de se promener en exhibant des armes et autres joujoux dangereux ? Nous demandons que cela cesse. – R : A notre connaissance, il n'y a pas de gardien armé.

22Long-Rifle et détectives privés

TANDIS qu'à Belfort, les grévistes de l'Alsthom viennent de voter la poursuite de leur mouvement (qui en est à son 44e jour) pour faire face à l'intransigeance des patrons, à St-Ouen, les grévistes ont mis les pièces clés de l'usine en lieu sûr. Ils viennent de faire des révélations sur les pratiques des patrons de l'Alsthom-St-Ouen : filatures de militants syndicaux par des détectives privés, rapports des chefs de la direction sur les ouvriers de leur équipe. Ils ont aussi découvert un 22 long-rifle que le gardien-chef brandissait certains soirs sous le nez des ouvriers. Ci-contre, les documents découverts dans l'usine par les travailleurs qui occupent. C'est fou ce qu'on découvre dans une usine occupée, ça va du 22 Long-rifle aux salaires perçus par la direction.

Des découvertes qui accusent les pratiques des patrons : filatures policières, intimidation, secret, pour mieux se remplir les poches sur le dos des travailleurs.

Que feraient-ils de 300 francs ?

Extraits d'un tract CGT-CFDT

MAIS ce n'est pas tout. Nous sommes en mesure de faire bien d'autres révélations. C'est fou ce qu'une usine occupée par les travailleurs permet de découvrir. On en apprend tous les jours ! Dans leur hâte à quitter l'usine à la veille de l'occupation, tous ces messieurs de la direction et de l'encadrement ont laissé traîner pas mal de papiers à droite et à gauche :

— Savez-vous par exemple qu'on a trouvé des documents qui en disent long sur le rôle policier de la maîtrise, ou tout au moins de certains d'entre eux : tels ces *rapports policiers individuels* faits par un agent de maîtrise à son chef d'atelier qui décrit le comportement de tel ou tel ouvrier et en particulier celui des ouvriers combatifs et des militants syndicaux (en application d'une directive de M. Forey qui demande à la maîtrise de tels rapports).

— Autre découverte de taille : *un pistolet et des menottes découverts* au gardiennage. Il y a quelques mois, des ouvriers de nuit nous avaient signalé qu'ils avaient été menacés de ces armes par un gardien. A l'époque (réunion de DP du 22 juin 1979), la direction avait levé les bras au ciel et nié tous les faits déclarant qu'aucune arme n'existait dans l'usine !

— *Et les salaires ?* Tout au long de l'année, la direction refuse de nous communiquer le moindre chiffre sur les salaires. Eh bien, nous allons combler aujourd'hui cette grave carence. Savez-vous combien gagnaient en août 1978 (il y a un an Messieurs...

LE GUERN , 10 920 F
CHEVALIER , 14 175 F
SAMAT : 10 395 F
MICHEL : 11 865 F
BONNET : 11 130 F
MARTIN : 4 320 F (pas cher pour faire l'âne !)
BINET : 11 760 F
CHETAUD : 8 505 F
COUSSIEU: 13 020 F
GISSOT : 10 343 F
GODEFROY : 10 605 F
WYNANT : 10 500 F
GIROD : 9 450 F
BOUSSIER : 13 650 F
HUBERT : 11 708 F
GUIBERT : 11 340 F

Pour avoir les chiffres de 1979, rajouter 10 % minimum.

On comprend pourquoi ces messieurs manifestent si peu d'enthousiasme pour nos revendications ! Que ferait-il de 300 francs !

Quant à vous travailleurs qui n'avez pas encore rejoint notre lutte, il est grand temps de comprendre où sont vos intérêts : du côté de ces gens qui vivent sur notre dos et dont ce tract donne un aperçu du vrai visage, ou bien du côté des travailleurs en lutte ?

«Intelligent et filou»

Au cours de leurs investigations, les grévistes ont découvert des rapports de chefs sur le « moral » de leur équipe. Le *« rapport sur les ouvriers des connexions »* se termine ainsi : *« X. est la bête malfaisante de l'équipe. Peu de travail et rarement de qualité. Garçon très intelligent et filou. A la capacités de faire beaucoup mieux, s'il était moins révolutionnaire. »*

MOTION DE SOUTIEN

Aux grévistes de l'Alsthom-Belfort

Aux grévistes de l'Alsthom

Chers camarades,

NOUS vous transmettons sous ce pli, par l'intermédiaire de l'union départementale CGT de Belfort, un chèque de 263,10 F. Cette somme a été recueillie par notre section syndicale CGT parmi les travailleurs de l'établissement de Ris-Orangis (91) d'International Harvester France.

Beaucoup de travailleurs en France ont les yeux fixés sur vous et soutiennent votre lutte. Cette collecte en est le symbole. La lutte que vous menez est exemplaire par son unité et sa détermination. Nous vous souhaitons un succès qui serait aussi un peu celui de tous les travailleurs contre le patronat et le gouvernement. Nous aimerions recevoir un mot de votre part que nous afficherions dans notre usine.

En vous souhaitant une belle victoire, recevez, camarades, nos meilleures salutations syndicalistes.

Section syndicale CGT d'International Harvester France.

Pour tout soutien aux grévistes de l'Alsthom Saint-Ouen, écrire à :

Intersyndicale
CGT-CFDT
Bourse du travail
de Saint-Ouen-93400

Pour tout contact s'adresser directement à l'usine :

Métro
Mairie de Saint-Ouen

Demander un responsable de l'intersyndicale ou du comité de grève.

USINOR-DENAIN :
POUR UNE COULEE DE LUTTE (3)

La convention sociale : ombre et lumière

Les mutations : problème central

CATÉGORIE	1979	1980	1981
Départs volontaires (primes de 50 000F)	704		
Mesures d'âges :	1211	685	170
– Cessations anticipées d'activité (plus de 55 ans)	780	291	
– Dispenses d'activités volontaires (de 50 à 55 ans)	431	391	
Mutations :	600	800	830
– Mutations internes	400	400	400
– Mutations externes	200	400	340
Parking de chômeurs :	985	1000	
– Division Usinor-services	525	400	
– Division de formation	460	600	
Total des suppressions d'emplois	3500	1485	

Nombre de travailleurs à Usinor-Denain	1er juin 1979	1er janv. 1980	1er janv. 1981	30 juin 1981
	6 500	3 000	1 515	1 414

LORS du comité central d'entreprise (CCE) du 26 juin dernier, la direction d'Usinor distribuait un document présentant ses prévisions sur l'application de la convention sociale à Usinor-Denain. Il n'est pas inutile, croyons-nous, de rappeler ce programme pour bien comprendre la situation actuelle à Denain.

LES MUTATIONS : PROBLEME CENTRAL

Le tableau ci-dessus appelle quatre remarques :

— 1) D'abord, en ce qui concerne les travailleurs ayant accepté la prime de 50 000 F. Si certains habitent encore à Denain ou dans les environs, tous ont aujourd'hui quitté l'usine. Au dernier relevé, ils étaient 778 dont 528 qui avaient abandonné l'usine avant le 30 juin dernier.

— 2) Il y a plus de 2 000 travailleurs concernés par les mesures d'âge, certains d'entre eux ont aujourd'hui quitté l'usine, d'autres suivront d'ici le 1er janvier 1980. Ces travailleurs ne veulent pas partir la tête basse mais avec des remplaçants, comme le souligne la CGT.

— 3) En ce qui concerne Usinor-service et la division-formation, les 985 travailleurs placés dans ce parking de chômeurs devaient le rester jusqu'en 1980, date à laquelle ils deviennent mutables (pour où ?). En 1980, 1 000 autres travailleurs sont placés dans ce parking jusqu'en 1981, date à laquelle 830 d'entre eux deviennent des mutés (les 170 restants bénéficiant de mesures d'âge).

— 4) D'ores et déjà, on ne peut manquer de constater que le problème central est bien celui des mutés : plus de 2 200 travailleurs suivant la direction mais, en réalité, plus de 3 000 sidérurgistes — 3 215 exactement — tombent dans la catégorie des mutables, dès lors que les parkings de chômeurs ne sont même pas mis en place par Usinor. Aujourd'hui, comme le disait Bernard Ethuin, responsable de la CGT d'Usinor-Denain, il est probable en effet que la formation n'aura pas lieu dans l'Est et, lors d'une récente réunion des formateurs, il a été dit aux travailleurs de Denain : « *Si toutefois, il y a une formation...* »

Ceci confirme, s'il en était besoin, que la direction d'Usinor est parfaitement incapable de tenir ses engagements sociaux, la convention sociale apparaissant bien pour ce qu'elle est : un instrument de démantèlement et de licenciements.

On comprend dès lors l'importance que revêt la lutte contre les mutations. Stopper celles-ci, c'est entraver la mise en œuvre du plan de démantèlement dans les conditions nouvelles d'aujourd'hui, après la signature de la convention sociale

Rémi DAINVILLE

Bifteck : hors de prix (bloqués)

MONORY vient d'annoncer une nouvelle libération des prix dans l'alimentation. Cette fois, c'est la viande de bœuf, de veau et de porc qui est visée. Et pas n'importe quoi : le bifsteack, la sous-noix de veau et l'échine de porc, des morceaux qui sont particulièrement consommés.

Quand on a vu les effets de la libération du prix du pain par exemple (en quelques mois, la baguette était passée de 1,20 F à 1,70 F dans certaines boulangeries parisiennes et la profession a décidé de la bloquer à 1,55 F), on commence à avoir de belles inquiétudes sur les conséquences de la libération du prix de la viande. 49 % de la viande va donc être en vente libre. C'est déjà une grosse dépense dans le budget alimentaire. Va-t-elle devenir inacessible pour les petits salariés ? Barre va sans doute nous expliquer à quel point elle met en danger notre santé...

PREPARATION DU 30e CONGRES DE LA FTM-CGT

«La navale, la sidérurgie, etc. doit vivre !»

Propositions industrielles ou lutte professionnelle

La préparation du 30e congrès de la Fédération des travailleurs de la métallurgie (FTM) CGT a fait l'objet de plusieurs articles dans nos éditions précédentes. Aujourd'hui, une question particulière est abordée : les luttes à caractère professionnel et les propositions industrielles.

Par Charles MALLOIRE

AU cœur des différentes luttes pour l'emploi surgissent des mots d'ordre tel que : « *La navale doit vivre, la sidérurgie doit vivre* ». Dans le même temps, au sein des confédérations syndicales, s'effectue une recherche autour de nouvelles propositions industrielles susceptibles de sortir le pays de la crise. Des camarades s'interrogent : ces deux phénomènes partent-ils d'un même point de vue, d'une même analyse, enfin sont-ils le reflet de l'influence de l'opportunisme dans les rangs ouvriers ?

Ces deux phénomènes sont en vérité bien distincts. A quoi correspondent les mots d'ordre tels que « *La navale doit vivre* » ?

Les ouvriers qui voient leur industrie disparaître, leur atelier démantelé, leur production cesser, sont à même de juger si cette disparition est la conséquence d'une décision des patrons. Ces décisions correspondent à un redéploiement de leurs capitaux afin de faire plus de profits. Les travailleurs sont généralement conscients de la qualité de leur travail. Il n'est donc pas étonnant de voir apparaître de tels mots d'ordre dans les luttes pour l'emploi. Ces mots d'ordre correspondent en fait au refus de tout licenciement, à la volonté d'unir le plus largement les travailleurs soucieux de défendre leur emploi à partir du simple fait qu'ils ont conscience d'accomplir un travail de valeur. Notons que cette conscience est particulièrement développée chez les ouvriers professionnels, dans les entreprises où le type de production a un caractère traditionnel sur une localité ou sur une région.

Ainsi les travailleurs affirment dans de tels mots d'ordre leur refus des décisions des patrons qui suppriment à leur gré des industries, des professions. On trouve donc à la base de cette revendication un point de vue professionnel, quelquefois corporatiste, qui unit très largement les ouvriers d'une profession, d'une fabrication lorsque celle-ci se trouve menacée par un mouvement de restructuration. Ces luttes peuvent prendre un caractère radical, dans la mesure où les licenciements s'attaquent à des traditions souvent anciennes.

N'oublions pas que le nes. Le corporatisme est un trait qui marque encore le syndicalisme dans notre pays. Il est un frein au développement de la conscience de classe, il tend à rétrécir l'action d'ensemble des travailleurs contre l'ennemi commun au profit d'une lutte corporative. Il constitue un obstacle à l'effort, relativement récent, des organisations syndicales de donner une dimension interprofessionnelle à leur action. Cette situation n'est pas figée, le développement du capitalisme a engendré la naissance d'une catégorie d'ouvriers qui sont beaucoup moins sensibles aux intérêts corporatistes, ce sont les OS, les immigrés, les femmes et les jeunes sans qualification, et du fait d'un mouvement de déqualification, certains ouvriers professionnels. En fait, cette catégorie d'ouvriers tend à supplanter les ouvriers professionnels.

Ces intérêts corporatistes appartiennent donc au passé, même s'ils persistent encore. Ils ne correspondent pas au devenir de la conscience de classe qui est beaucoup plus large.

La question qui est donc posée est : « Faut-il soutenir ces luttes sur la base de tels mots d'ordre ? »

Ces luttes sont fondamentalement justes dans la mesure où elles s'opposent à des mesures de la bourgeoisie qui attaquent de fait la classe ouvrière, mesures qui remettent en cause la garantie de l'emploi, leurs conditions d'existence, les avantages acquis. Que la base de mobilisation la plus large soit empreinte de corporatisme, nous pouvons le constater, mais surtout nous devons travailler politiquement afin de la transformer en conscience d'appartenir non à une corporation mais à une classe dont l'existence, les intérêts dépassent le cadre de la profession, dépassent même les frontières des Etats.

Par leur détermination à s'opposer à tout licenciement, ces luttes sont servi d'exemple à de nombreux travailleurs confrontés aux mêmes difficultés. Voilà pourquoi nous devons nous unir à ces luttes. Voilà pourquoi nous pouvons faire des compromis avec de tels mots d'ordre dans la mesure où nous n'abandonnons pas notre objectif de développer la conscience de classe de ces travailleurs afin qu'ils mènent non pas une lutte à caractère corporatiste mais la lutte de classe.

Les propositions industrielles comme solution à la crise relèvent d'une conception tout à fait différente. Envisager un système de propositions économiques capables de concilier les intérêts de la classe bourgeoise et les intérêts de la classe ouvrière dans le cadre des rapports de production existants relève d'une tentative de dévoiement de la lutte revendicative des travailleurs au profit d'intérêts étrangers à la classe ouvrière. Aujourd'hui, ces thèses sont remises à l'ordre du jour dans les débats des différentes confédérations syndicales (cf. articles des numéros précédents sur la préparation du congrès de la Fédération des travailleurs de la métallurgie CGT).

La lutte pour la défense des intérêts professionnels part des intérêts spontanés de la classe ouvrière alors que les propositions industrielles constituent un ensemble illusoire de mesures réformistes conçu pour répondre à la crise du système capitaliste et permettre une avancée vers le socialisme.

Notre attitude sera donc fondamentalement différente selon que nous serons en présence de luttes spontanées économiques, mêmes empruntes de corporatisme, luttes que nous soutiendrons, ou que nous serons en face d'un ensemble de propositions industrielles que certains tentent d'imposer en s'appuyant sur le mouvement revendicatif des travailleurs.

Dans ce dernier cas, notre attitude sera de critiquer les illusions qui sont à la base de telles propositions.

L'HUMANITÉ ROUGE — Samedi 10 et dimanche 11 novembre 1979

POLITIQUE ET SOCIAL

BRITISH LEYLAND

Licenciements acceptés. Pourquoi ?

25 000 licenciements chez British-Leyland-Motors Corporation (BLMC) sur 164 000 personnes employées au total, c'est-à-dire une personne sur six, voilà qui en dit long sur ce qui attend les travailleurs de l'automobile au niveau mondial dans les années qui viennent.

Mais ici l'affaire prend une tournure très particulière dans la mesure où ces licenciements ont été votés par les travailleurs eux-mêmes. Comment en est-on arrivé là ? Pourquoi un tel vote favorable ?

Autant de questions importantes pour nous à l'heure actuelle, époque où les chantres du « consensus » font entendre chaque jour les couplets de la chanson de la collaboration des classes.

LUNDI 5 novembre 1979, la presse officielle, la radio, la télévision annonçaient, non sans une certaine joie, que les travailleurs de British-Leyland, le grand constructeur automobile britannique, avaient accepté 25 000 licenciements à l'issue d'un vote à « bulletins secrets ».

CONTENTEMENT PATRONAL

Le journal *Les Echos* jubilait carrément. Pensez donc : un patron, Sir Michael Edwardes, a réussi à faire voter des licenciements à des ouvriers malgré les syndicats. Ah ! Si de telles choses pouvaient arriver chez nous ! Voici d'ailleurs ce que dit ce journal :

« *Le PDG de British-Leyland a soumis son plan de redressement ou de "survie" à son personnel. Un plan d'autant plus brutal qu'il a été retardé pendant des années : fermeture de 13 usines et suppression de 25 000 emplois en deux ans. Et pourtant les 164 000 employés de BLMC l'ont approuvé par 106 062 oui contre 15 541 non sur 121 679 suffrages exprimés.*

Il est vrai que cette fois, contrairement à la tradition, le vote s'est effectué à bulletins secrets. N'empêche : 87,2 % de oui, c'est plus qu'en espérait l'état-major de British-Leyland. » /*Les Echos* du 5 novembre 1979-Page 7).

PLUSIEURS REMARQUES

Cette citation appelle plusieurs remarques. D'abord, les 87,2 % de oui, c'est sur le nombre de suffrages exprimés. 42 321 personnes n'ont pas voté ou bien leurs bulletins ont été nuls. S'y sont ajoutés 15 541 non. En fait, 57 862 personnes, d'une manière ou d'une autre, n'ont pas voté en faveur du plan, soit 38,2 % du nombre total de travailleurs. Ce qui, somme toute, n'est pas négligeable.

Ce vote n'a pas été précédé, comment dire, d'une campagne électorale régulière. Depuis plusieurs mois, les média se livraient à une gigantesque campagne antiouvrière et antisyndicale. Les travailleurs de British étaient présentés comme d'éternels grévistes, des saboteurs, des « pousse-à-la-ruine ». Tout juste s'ils n'étaient pas des criminels.

Edwardes a fait un chantage continuel, répétant sans cesse : « *25 000 licenciements ou je ferme !* ». C'est un ultimatum en quelque sorte. Et puis on a montré les projets des nouveaux modèles que British-Leyland pourrait sortir si... les 25 000 licenciements avaient lieu. Et puis, enfin, ne promettait-on pas 10 000 livres sterling, soit près de 80 000 F aux licenciés. Huit millions de centimes par ces temps de crise, ça en tente plus d'un.

Bref, toute cette campagne a payé et les délégués syndicaux de base, ceux qu'on appelle en Grande-Bretagne, les « shopstewards » (délégués d'atelier) n'ont pu réagir. Il est bien difficile de lutter quand on vous montre du doigt. Les délégués n'étaient pas au courant du vote qui a eu lieu par correspondance. Chaque ouvrier a reçu une enveloppe avec deux bulletins — oui et non — sans autre explication.

LES DIVISIONS SYNDICALES

Il faut savoir que les syndicats ne sont pas organisés comme chez nous. A la base, il y a des délégués d'atelier dont nous avons parlé plus haut, les « shopstewards ». Ils sont liés à leurs camarades de travail. Ils sont en général actifs et combatifs. Chaque corporation a son syndicat. Il y a le syndicat des électriciens, des fraiseurs, des tourneurs, des transports. Ce dernier s'appelle TGWU et il s'est opposé aux licenciements chez British-Leyland.

Mais ces syndicats de corporation ne négocient pas avec les patrons. Les négociations se passent au niveau des confédérations. La confédération des travailleurs de l'automobile, la CISU qui regroupe tous les syndicats de l'automobile est pour les licenciements.

Tout en haut, il y a les TUC ou Trade-Union Congress qui chapeautent toute l'organisation syndicale. Les TUC sont aussi d'accord avec les licenciements. Ils tiennent à leurs prérogatives. Bref, les « shopstewards » se sont retrouvés en porte-à-faux et par rapport aux travailleurs et par rapport aux syndicat qu'ils représentent. Leur désir de mobiliser les travailleurs est resté sans effet face à la propagande gouvernementale et à la lâcheté des leaders syndicaux.

LE SYNDICALISME ANGLAIS : UN SYNDICALISME DE COLLABORATION DES CLASSES

Si la propagande gouvernementale et patronale a été le facteur déterminant dans la décision des travailleurs, l'attitude des leaders syndicaux n'a pu que les troubler et les pousser dans les bras du patronat.

Ceci n'est pas nouveau dans le syndicalisme britannique. Les TUC sont par tradition « liés » au Parti travailliste (Labour Party). En période électorale, les leaders syndicaux des TUC sont des rabatteurs pour le Parti travailliste. Dans la cotisation syndicale, il y a une partie qui va au Parti travailliste.

En cas de mécontentement des travailleurs, seules les les confédérations et les TUC peuvent appeler à la grève. Toute grève appelée par d'autres organismes est une grève illégale et les patrons sont habilités en ce cas à décréter le lock-out. Les grévistes éventuels ne sont pas couverts par leur syndicat.

Quand le Parti travailliste est au pouvoir, tout est fait pour éviter les conflits importants. Le principe de la négociation est renforcé. Mais depuis que Mme Thatcher est au gouvernement et bien que le gouvernement soit aux mains des conservateurs, le principe de la négociation reste le même.

Le syndicalisme anglais est un syndicalisme étroitement corporatiste marqué par ses origines historiques. Au départ, seules les catégories professionnelles élevées ou spécialisées ont été organisées par les TUC ou dans les TUC. Et c'est resté la tendance.

La bourgeoisie anglaise a su profiter de cette particularité et a habilement soudoyé les dirigeants syndicaux. Ils appartiennent désormais au monde politique établi. Leur fonction est d'être un recours pour les patrons en cas de conflit.

Mais parallèlement se développe un syndicalisme plus radical bien que marqué par le corporatisme. Il est incarné par les « shopstewards » et certains syndicats de corporation. Cette tendance existe chez les mineurs, dans le textile, les transports, l'automobile, la santé. En témoignent les grèves récentes chez Ford, Leyland, celles des camionneurs, ambulanciers, mineurs.

UNE SITUATION COMPARABLE DANS BEAUCOUP DE PAYS EUROPÉENS

La même situation existe aussi dans la quasi-totalité des pays nordiques (Suède, Norvège, Danemark). Elle existe aussi en RFA, aux Pays-Bas et dans une certaine mesure en Italie. Dans les pays nordiques et en RFA, les grandes organisations syndicales sont liées aux sociaux-démocrates. Il existe dans ces pays un fort taux de syndicalisation de 40 à 70 %, selon les cas. Mais cette forte syndicalisation s'explique, entre autres, par le fait que ceux qui sont syndiqués en retirent des avantages matériels importants (assurance, chômage, divers avantages sociaux).

(A suivre)

Yves LEPIC

Les Dassault en grève

Après les usines d'Argenteuil et de Saint-Cloud, les deux établissements Dassault d'Anglet (Pyrénées-Atlantiques) sont occupées depuis mercredi soir. Onze usines sur les treize du groupe sont à présents partie prenante de l'action CGTCFDT engagée sur les salaires, l'emploi et les libertés. Les syndicats ont demandé, hier, la constitution d'une commission de conciliation de conciliation

IMMIGRES

HAYANGE (MOSELLE)

La justice de Peyrefitte est passée

COTTIN, le directeur régional de la Sonacotra, bien connu des résidents de Lorraine, a dû faire, le 6 novembre, une des plus belles colères de sa carrière. Pour la première fois, des résidents expulsés selon le cérémonial habituel (police abondante, camions de déménagement, sacs en plastique) ont l'audace de le citer en référés devant le tribunal d'Hayange (voir HR No 1160 du 6 novembre). Deuxième scandale : le juge des référés leur donne satisfaction et décide de surseoir à l'exécution de l'expulsion.

Cottin contre-attaque auprès de la cour d'appel de Metz qui rendra son arrêt le 8 novembre. D'ici là, sous le couvert d'un jugement provisoire et considéré dès le départ comme nul et non avenu par la préfecture et les milieux de la police, les résidents pénètrent le 7 au soir en présence du maire d'Hayange (PS) dans leur foyer. Les chambres sont fermées, l'eau et le gaz sont coupés, mais la lumière a pu être rétablie et des résidents décident, pour affirmer leur droit, d'y passer la nuit avec quelques militants du comité de soutien.

Plutôt passer la nuit sur une chaise que d'abandonner leur foyer qu'un jugement leur permet de réoccuper même provisoirement. Ils savent que leur victoire est fragile mais pour la première fois, ils ont eu en face d'eux, à côté d'eux, un juge qui a essayé de les comprendre et qui est même venu les voir chez eux.

Petite victoire sans lendemain, car la cour d'appel rend son arrêt le 8. Elle casse le jugement du juge Bidalou. La nouvelle est connue à 16 h. A 17 h, les forces de police font de nouveau leur sale travail. Le maire à Hayange décide immédiatement d'héberger provisoirement les résidents dans le grand hall de l'Hôtel-de-ville mais pour combien de temps ? Les résidents du foyer de Hayange bénéficient de la part de la municipalité à majorité PS d'un soutien réel, ce soutien étant exempt de toute ingérence dans la direction de la lutte, ce qui est, pour eux, un fait nouveau qui mérite d'être noté. En revanche, on ne peut, dans cette affaire que regretter l'intervention sectaire et dominatrice de deux permanents du PCF. C'est ainsi que l'un d'eux faisait pression le 7 au soir sur le délégué des résidents du foyer pour qu'il choisisse entre le PC et les « gauchistes ». En vain, d'ailleurs, car les résidents ne sont pas prêts à renier des militants qui sont à leur côté depuis plus d'un an. Quant à l'autre permanent, il n'hésitera pas à injurier, devant les résidents une des militantes les plus fidèles au soutien des résidents des foyers Sonacotra.

On pourrait comprendre des maladresses de la part de militants de base peu expérimentés. Mais que faut-il penser de tels errements chez des cadres éprouvés ? Qu'en pensent les militants du PCF ?

Correspondant Thionville

CULTUREL

«LA DEROBADE»
DE DANIEL DUVAL

Eau de rose sur le bitume

Quelle ambition que de vouloir mettre en scène le roman de Jeanne Cordelier *La Dérobade*. C'est pourtant bien le tour de force qu'ont essayé de faire Miou-Miou, Maria Schneider et Daniel Duval, acteurs et metteur en scène, dans le film qui vient de sortir. Ils sont restés malheureusement bien en-dessous de la réalité. Du mélodrame pour une tragédie.

LES films sur la prostitution ne sont pas très fréquents. Encore moins ceux qui montrent un cheminement, celui d'une jeune femme, qui se fait prendre au piège et qui réussit à se « dérober », à s'échapper, à sauver sa peau. Mais à quel prix !

Le beau visage de Miou Miou dans la scène finale, qui va se faire « déficher » à la préfecture de police, ce visage marqué, touchant, dramatique montre assez le long chemin de croix qui mène à la liberté.

L'HISTOIRE D'UN ENGRENAGE

D'ailleurs, la liberté, Marie Mage, la jeune fille de banlieue, fiancée à un garçon falot, que son père pelote en public, l'a-t-elle jamais eue ? Sa sœur ainée, Lulu, faisait déjà le trottoir. Quand passe Gérard, l'homme à la belle voiture, l'homme qui parle d'amour, l'homme riche, Marie choisit-elle ? L'engrenage est vite enclenché. L'homme riche ne l'était pas tant que ça, ne l'était ni par fortune, ni par travail. Et Marie devient Sophie dans un bordel de demi-luxe à Pigalle. Gérard accumulera les bagues et les voitures — un vrai maquereau — et Sophie, les clients. C'est une bonne « gagneuse ». Elle plait, elle prend du métier.

Elle trouve aussi un autre engrenage, celui de la violence. La violence de son souteneur qu'elle doit servir autant qu'enrichir. Dans la répartition des rôles, il doit la « macquer » mais aussi la mater. Si elle allait garder de l'argent pour elle ? La violence de la police où elle se trouve fichée après une rafle, et celle des clients. Ils paient, qu'importe leurs désirs, fantasmes et manies, elle est là pour subir.

Mais dans le personnage de Sophie à Pigalle, puis de Fanny, rue Saint-Denis, Marie ne se sent pas à l'aise ; elle, « *on ne la brisera pas* », elle résiste. C'est la mort ou la liberté. Chemin tortueux et difficile.

UNE RÉALITÉ A L'EAU DE ROSE

De cette trame qui est la même que celle du roman, il est dommage que Daniel Duval n'ait pas voulu — ou n'ait pas réussi — à faire un film force, un film qui vous envoie un coup de poing en pleine figure. Tout est dit par allusion, en demi-teints. L'univers de la prostitution n'y parait pas rose et pourtant la réalité y est dix fois pire. Nous n'y voyons pas que ces filles restent près de 12 h dans un couloir miteux et malodorant. Nous ne voyons pas le nombre de passes : 15 minimum pour rester « de jour » à Saint-Denis. 75 parfois, dans une journée, en maison close ! Et l'argent ? L'argent, le seul moteur de ce « métier » infâme, nous l'apercevons à peine : 100 F la passe, une poignée de billets après une flagellation en règle...

UNE SUREXPLOITATION FÉROCE

Ce que le film ne dit pas, c'est que sur une passe, la « taulière » prend sa part, puis le maquereau la sienne. Quand Gérard est mis à l'amende par le milieu pour avoir pris la fille d'une autre, c'est 3 millions que Marie doit payer. Pour lui acheter sa liberté, elle doit lui donner 3 000 F par semaine... De quoi bien l'entretenir encore pendant un an.

Car la condition de la prostituée, c'est ça : la violence, l'humiliation et l'exploitation féroce. Et on n'en sort pas : pour « tapiner à son compte », il faut faire croire qu'on est « macquée » et un « mac » qui se respecte, ne laisse jamais partir une de ses filles, il la tue. Gérard, lui n'avait pas l'envergure. C'est ce qui sauve Marie.

L'ARGENT CONTRE LA MORT

Ce film, en privilégiant le personnage de Gérard, et malgré l'excellente interprétation de Miou Miou reste bien en-dessous de la barre. Quand Jeanne Cordelier parle de la prostitution, elle parle de la mort, sans arrêt, comme un leitmotiv. C'est ainsi qu'elle parle de Brigitte, une de ses « sœurs » du 45 rue Saint Denis : « *Et toi, Brigitte, avec tes yeux de jade, qu'est-ce que tu fous au 45 ? (...) Tu restes parce que tu gagnes bien ta vie, mais ils ont réussi à te faire faire trois graves tentatives de suicide en un an de couloir ! (...) Comment fait-il ton séducteur ? C'est simple : il couvre de présents sa gagneuse aux nerfs si fragiles, il camoufle derrière des bracelets les cicatrices de ses poignets, il a du métier, il calcule qu'un petit diamant coûte finalement moins cher qu'un tubage d'estomac* »...

Claire MASSON

AVEC LE PARTI

BUTIONS.... CONTRIBUTIONS .... CONT

Sur la question de Staline

Roubaix, le 5 novembre 1979

Chers camarades,

JE vous écris à propos de la contribution d'un camarade publiée récemment sous le titre « *Contre l'attitude unilatérale sur la question de Staline* ». Je suis tout à fait d'accord avec le camarade quand il écrit : « *Il est le devoir des communistes de tirer les choses au clair, et ce, de manière systématique, et approfondie. Il s'agit là, comme le dit le camarade Jacques Jurquet lui-même, de faire "une analyse matérialiste dialectique et historique profonde sans concessions sentimentales comme sans exagérations passionnelles". Le camarade Jacques Jurquet insiste sur la nécessité d'une "analyse historique plus complète".*

Je m'en tiens également, en l'absence de cette analyse matérialiste dialectique et historique profonde, à l'appréciation « 70/30 », au moins pour ce qui est de la période d'activité de dirigeant qui se termine en 1945. La question est sans doute plus complexe pour ce qui est de la période 1945-1953.

Je n'engagerai donc pas de polémique avec le camarade.

Mes remarques portent sur trois points :

(1) S'il est vrai (je ne suis pas historien) que le camarade Staline peut être tenu responsable de crimes ou d'avoir laissé commettre des crimes (c'est-à-dire des actes commis contre des éléments honnêtes du peuple, en dépit de la légalité socialiste), alors oui, il faut le dire haut et clair. Aurions-nous peur de la vérité ? Si nous laissons l'exclusivité de cette dénonciation à la bourgeoisie, à la social-démocratie, ou aux trotskistes, ils en font à coup sûr une arme de guerre contre nous. Par contre, si le 4e congrès nous arme d'une position claire sur ce point, nous n'en serons que plus à l'aise pour réfuter les mensonges de la bourgeoisie et cie, je crois que nous avons tout à y gagner politiquement.

(2) Quand on observe l'histoire du mouvement ouvrier et du mouvement communiste au XXe siècle, l'époque de Staline apparait un peu comme un « âge d'or » : essor unifié du mouvement communiste international, essor du socialisme en URSS, essor des luttes des peuples, triomphe de la lutte antifasciste en 1945. Il est normal que cette réalité passée exerce une certaine fascination sur nous, jeunes militants confrontés aux immenses difficultés d'implanter solidement un petit parti dans la classe ouvrière. Même si les événements n'ont pas été aussi rectilignes à l'époque (défaite du PC allemand face au nazisme), il y a du vrai dans cette idée. Fausse par contre, l'idée qu'il nous faudrait retrouver cette grande époque :

— Fausse au niveau du MCI : à partir de 1945, plusieurs PC accèdent à la direction des affaires dans leur pays, parfois sur la base d'une expérience de lutte vieille de plusieurs décennies (ex. le PCC). Une conception centralisée, voire hiérarchisée du MCI n'est plus possible : il y a désormais des partis égaux entre eux et non plus un parti père dirigeant le MCI. Du fait du révisionnisme moderne, les ruptures au sein du MCI se sont faites dans de mauvaises conditions, mais elles étaient inévitables (ex. La Yougoslavie). Une autre conception des structures du MCI devait inévitablement naître des différentes expériences d'édification du socialisme, et cette conception des « partis-frères » manifeste un progrès dans l'histoire du MCI. De ce point de vue, donc, pas de retour possible à l'époque de Staline (*).

— Fausse également par rapport au mouvement ouvrier de notre pays car celui-ci a changé de fond en comble ou presque depuis 40 ans. Bien sûr, la permanence des grandes étiquettes politiques et syndicales peut faire illusion. Mais la réalité économique et sociale de notre pays, la réalité de la classe ouvrière et des couches qui lui sont propres en particulier, ont connu de profondes transformations. Subjectivement aussi, la classe ouvrière a changé. Et pas seulement de l'extérieur, sous le poids accru de l'idéologie bourgeoise (radio, télé...). De l'intérieur aussi, le mouvement ouvrier a changé, des composantes nouvelles sont apparues, représentées par exemple dans la CFDT sur le plan syndical. Cette réalité nouvelle, nous faisons, nous devons accentuer l'effort qui consiste à l'analyser tout en la transformant.

Qu'en conclure ? Là aussi, même lorsque sera réalisé notre juste mot d'ordre d'unité de la classe ouvrière, ce n'est plus la même classe ouvrière que celle de 1936 ou 1945 qui sera unifiée ; le Parti qui la dirigera ne ressemblera pas beaucoup (sauf évidemment, pour ce qui est des principes) au PCF de 1936 ou de 1945.

De ce point de vue encore, pas de retour possible à l'époque de Staline.

(3) Je ne comprends pas bien ce que veut dire le camarade lorsqu'il écrit : « *La question de Staline est toujours d'actualité et le sera de plus en plus au fur et à mesure du développement des luttes* ». S'il s'agit de la question de Staline, en tant qu'une prise de position sur ce problème est liée à la question plus générale du socialisme, d'accord. C'est vrai que le débat sur le contenu du socialisme dans notre pays, sur ce qu'il faut retenir des expériences socialistes passées ou présentes ailleurs dans le monde et surtout sur la façon d'y arriver, à ce socialisme, se trouve largement engagé, non seulement dans notre Parti, mais aussi chez beaucoup de militants politiques et syndicaux, intellectuels en particulier. Mais s'il s'agit de la question de Staline « isolée », je ne pense pas que ce débat soit très « actuel » y compris dans nos rangs. Je m'explique : la question de Staline a constitué, à juste titre, un clivage politique fondamental entre marxistes-léninistes et dirigeants révisionnistes dans les années 1950-60 ; elle reste aujourd'hui un clivage, mais les divergences de fond, dont il nous faut discuter fraternellement avec les militants ou responsables du PCF ou de la CGT que nous nous efforçons d'arracher au révisionnisme portent sur la stratégie révolutionnaire dans notre pays, et sur la ligne internationale, l'attitude à adopter par rapport à la politique hégémoniste de l'URSS en particulier. Ces divergences ont d'ailleurs été rappelées par le camarade de Jacques Jurquet dans son éditorial du 15 septembre 1979.

Alors, une prise de position sur la question de Staline, en attendant d'y voir plus clair (rappelons que Mao estimait qu'il faudrait peut-être un demi-siècle), oui. Un débat aboutissant à un clivage politique centré exclusivement sur cette question, non.

Voilà les quelques brèves remarques que je voulais faire à la suite de cette contribution.

* Certaines prises de position des dirigeants albanais en faveur de la reconstitution d'une Internationale, manifestent à mon avis cette nostalgie d'une époque glorieuse, mais historiquement dépassée.

Ne pas croquer la pomme

ÇA suffit, ça suffit. La coupe est pleine, elle déborde. Je ne peux retenir une envie de vomir devant l'affiche du film d'Annie Girardot « Bobo Jacco » qui vient de sortir sur les écrans parisiens. Les murs au métro en sont couverts, ça me donne la nausée.

Pourquoi cette hargne ? Rien, un petit détail. L'affiche de ce film est un concentré particulièrement réussi d'une certaine image de la femme, d'une certaine idée des rapports homme-femme : une pomme. A gauche, des pieds d'homme dépassent ; habillé bien sûr. Des bras et des mains aussi. A droite, des jambes de femme ; nues ; pas de bras, mais un cul, un gros cul bien proéminent que pelote consciencieusement les mains de l'homme.

Après l'affiche de « Tapage nocturne » (homme, habillé devant, femme nue derrière, portant un matelas sur la tête — après tout, c'est son cul le plus important, non ?), j'explose. Trop, c'est trop. C'est une véritable provocation, en 1979, en ce moment, de sortir des affiches pareilles. Les femmes se battent pour être des personnes et non des sexes. Allons-nous laisser nos murs se couvrir de cette ignoble image ?

ECHOS *des entreprises et quartiers*

SIDERURGIE : QUELQUES NOUVELLES

Mayoux plaide pour l'annulation des dettes

JACQUES Mayoux, nouveau PDG du groupe Sacilor-Sollac, a récemment déclaré : « *Des déficits gigantesques ont été accumulés qui devront être purement et simplement annulés (...) L'endettement de la sidérurgie masque des déficits tels que seule l'inflation pourra en avoir raison* ».

Ben, allons donc, c'est facile. 38,5 milliards de francs effacés d'un seul coup, ce serait magnifique. Pour cent francs de dettes ou de découvert sur un CCP, un travailleur se retrouve devant les tribunaux. C'est ça l'égalité devant la justice.

La sidérurgie française plus rentable

DEPUIS 1977, près de 20 000 sidérurgistes ont été licenciés et ça va continuer. Mais les gains de productivité, eux, ont augmenté de 7 % en 1977 et de 11 % en 1978. La productivité se calcule en nombre d'heures travaillées pour fabriquer une tonne d'acier (XH/t).

Dans les usines non-intégrées, intégrées et de relaminage, la moyenne est de 8, 9 heures à la tonne d'acier et seulement 7 heures pour les usines intégrées prises séparément.

Ainsi, l'écart avec les autres sidérurgistes s'est amenuisé entre 1976 et 1978. Une heure seulement sépare désormais la France de l'Allemagne. L'objectif patronal des 6 heures à la tonne est donc proche. Il ne suffit « plus » que de quelques milliers de licenciements. Mais ce qui est quand même surprenant, c'est que 6 heures à la tonne soit aussi l'objectif du PCF. Comment compte-t-il y arriver ? C'est un mystère.

RESTRUCTURATIONS DANS LA PRESSE

Le groupe «Week-end publications» change de propriétaires

LE groupe Castel prend possession du groupe *Week-end-publications* et des revues qui en dépendent. Le groupe Castel contrôle déjà le journal à sensation *Ici Paris*. Il deviendra archi-majoritaire dans le nouveau groupe.

Le futur groupe aura sous son contrôle les revues suivantes : *Ici Paris, Télé-Star, l'Actualité hippique, Week-end-le Magazine du tiercé et des loisirs, Spéciale dernière, Banco-le journal du Loto.*

Bref des journaux dont on peut dire que le niveau culturel est plutôt mauvais.

Le groupe Del Duca change de propriétaires

LE groupe de presse Del Duca change de propriétaires. Il était dirigé jusqu'à ce jour par Mme Simone Del Duca. Le groupe de presse ainsi que les Éditions mondiales vont passer sous le contrôle de diverses compagnies d'assurances et d'une filiale de la BNP, la Banexi.

Les compagnies d'assurances représentées sont les suivantes : Union des assurances de Paris, Assurances générales de France et la Garantie mutuelle des fonctionnaires. Ces groupes détiendront 16 %, il y a aussi les Mutuelles unies qui détiendront 31 % et enfin la Banexi détiendra 22 % du capital.

L'État est actionnaire de 93 % de la BNP, à 93 % de l'UAP, à 95 % des AGF. L'État des monopoles renforce ainsi indirectement sa prise en mains des média.

NIEVRE

Un paysan expulsé de sa terre

IL s'appelle Dominique Dequielt, il est agriculteur à Poiseux dans le département de la Nièvre. Il va être expulsé des terres qu'il travaille, le 23 novembre 1979, très certainement. Pourquoi ? Il a retourné de mauvaises prairies naturelles pour semer de la fétuque et du ray-grass (qui font des prairies non-naturelles). Il est fermier, c'est-à-dire qu'il travaille pour un propriétaire.

Ce propriétaire a porté plainte car son fermier a utilisé des engrais chimiques et cultive de la fétuque, ce qui pourrait, dit le propriétaire, compromettre le « fonds ».

La cour d'appel de Bourges avait suivi le propriétaire et prononcé la résiliation du bail. Le recours intenté par le paysan n'a pas porté ses fruits et la cour de cassation a confirmé le jugement de la cour d'appel.

Si l'arrêt de la cour d'appel fait jurdisprudence, tous ceux qui utilisent des engrais chimiques et retournent des prairies naturelles pourraient subir le même sort que Dominique Dequielt.

Bref, ce serait l'arbitraire le plus total pour peu que le fermier n'ait pas l'heur de plaire à son propriétaire ou qu'il soit jugé trop remuant. Une manière comme une autre de se débarrasser d'éventuels gêneurs.

PNEUS KLEBER COLOMBES

L'Union fédérale des consommateurs réitère sa demande

IL y a quelque temps, la revue *Que choisir ?* de l'Union fédérale des consommateurs (UFC) s'était fait l'écho de plaintes de gens utilisant sur leurs voitures des pneus de marque Kleber-Colombes V 12 qui auraient une fâcheuse tendance à l'éclatement.

Kleber-Colombes avait vivement réagi et demandé à ce que l'UFC cesse sa campagne. Eh bien, l'UFC récidive, persiste et signe. Elle a réitéré sa demande de retrait du marché et de vérification des pneus V 12 Kleber-Colombes. Cette demande avait été faite auprès du ministère de l'économie, il y a un mois.

En quelques semaines, 430 cas de pneus de ce type éclatés ou inutilisables ont été étudiés par l'UFC. Il s'agit de témoignages spontanés.

Nous ne saurions que trop renouveler notre demande aux lecteurs utilisateurs de ces pneus de prendre contact avec l'UFC et d'apporter leur témoignage. C'est très important. Si la vérité pouvait être totalement dite à ce sujet, la sécurité des automobilistes y gagnerait et, pour une fois, un fabricant de pneus français ne se trouverait plus à l'abri des lois de ce pays qui, théoriquement, sont les mêmes pour tous.

LE CARNET BLANC DES MONOPOLES

Renault en tête en Colombie

RENAULT est en tête de de tous les constructeurs automobiles qui couvrent le marché de ce secteur en Colombie. Il couvre 65 % de ce marché avec 20 000 voitures vendues. La Colombie est un « bon » placement pour les monopoles français qui sont le septième fournisseur de ce pays avec 3,1 % du marché. Le solde commercial avec ce pays est d'ailleurs positif : 139 millions de francs en 1979.

C'est donc enthousiasmé par ces résultats que Jean-François Deniau, ministre du commerce extérieur, se rend là-bas pour réaliser encore davantage de « bonnes affaires ».

Saint-Gobain continue sa poussée dans la CII-Honeywell-Bull

IL y a quelque temps, le groupe Saint-Gobain-Pont-à-Mousson prenait une prise de participation de 20 % dans les machines Bull en rachetant les parts de la CGE. De fait, il contrôle maintenant 10 % du capital de CII-Honeywell-Bull. Mais cela ne suffit pas au groupe qui se propose de racheter les 20 % dont dispose l'État dans les machines Bull, ce qui augmenterait sa participation propre dans le groupe CII-H-B.

L'informatique est devenue depuis quelques années un champ clos de rivalités entre monopoles et Rhône-Poulenc vient de créer cette année sa division informatique. Cette activité nouvelle pour le groupe SGPM est une tentative de diversification vers un secteur prometteur en profits.

(Une affaire à suivre)

BLOC-NOTES

LA RÉVOLUTION NATIONALE ALGÉRIENNE ET LE PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS DE JACQUES JURQUET
Éditions du Centenaire
Tome III, 466 pages, prix* : 45 F

Également disponibles :
le Tome I : 28 F
le Tome II : 45 F

En vente dans toutes les bonnes librairies
Aux Herbes sauvages, 70, rue de Belleville, Paris 20e
Et par correspondance, à Livres service**,
24, rue Philippe de Girard - 75010 Paris
(rajouter 3 F pour un volume, 5 F pour deux ou trois volumes, pour participation aux frais de port. Libellez vos chèques au nom des Herbes sauvages)

* Prix Herbes sauvages
** Service de vente par correspondance des Herbes sauvages.

Foire de Miribel dans l'Ain

SAMEDI 10 NOVEMBRE, toute la journée, la cellule Jules Vallès du PCML tiendra un stand (table de presse plus panneaux sur l'unité, les travailleurs immigrés, la loi Veil, etc.)
Venez nombreux.

Prenez contact avec le Parti communiste marxiste-léniniste

NOM. . . . . .
PRÉNOM. . . . . .
Lieu de travail. . . . . .
Adresse . . . . . .
Code postal . . . . . .

(A retourner à la boite postale de l'Humanité rouge).

l'humanité rouge
Directeur politique : Jacques Jurquet
Rédacteur en chef : Jean Quercy
Chefs de rubrique : Intérieur : Claude Buisson
Front ouvrier : Gilles Carpentier - International : Annie Brunel
Pour toute correspondance :
L'Humanité Rouge :
B.P. 201 – 75926 Paris cédex 19
CCP : 30 226-72 D La Source
Tel : 205-51-10
Directeur de publication : André Druesne
Commission paritaire No 57 952
Distribution NMPP
Imprimerie La Nouvelle
Dépôt légal 4e trimestre 1979.

NIMES : DEPOT SNCF

LES CHEMINOTS CONTRE LA FERMETURE DU DEPOT

«C'est nous qui devons imposer notre façon de voir et d'entendre»

La SNCF, entreprise capitaliste, se restructure face à la crise. Comment résorbber le soi-disant déficit ? Comment intégrer le réseau national dans le réseau européen avec la bénédiction des monopoles ? Le rapport Guillaumat, élaboré par des technocrates, et le « contrat d'entreprise » que vient de sortir la direction SNCF, répondent à ces objectifs. Ce contrat d'entreprise est établi pour la période 1979-1982 : après cette date, l'État rachète les 51 % d'actions aux anciennes compagnies. Il est à craindre une restrucuration profonde de la SNCF sur le dos des travailleurs et des usagers car c'est déjà bien parti...

Résorber le déficit par ses propres moyens, cela veut dire en clair continuer à faire des ristournes énormes aux gros chargeurs ; par le biais de détaxes et de tarifs préférentiels, c'est 256 milliards de centimes (chiffres officiels) pour l'année 1978 qui partent dans les poches de Péchiney et Cie et autres requins. Il faut savoir que 36 % des wagons de marchandises sont privés et que le trafic marchandises se taille le gros morceau : 90 % contre 10 % de trafic-voyageurs.

Qui paye les pots cassés ? Hé bien tout d'abord l'usager ! Qui a vu augmenter sont ticket de 13 % depuis le début de l'année, la suppression des tarifs sociaux, l'augmentation des tarifs voyageurs en période de pointe, et bien sûr, pour finir, la suppression de milliers de kilomètres de lignes omnibus utilisées par les travailleurs.

Pour les cheminots, cela veut dire compressions et suppressions d'emploi (3 200 au minimum par an) avec leurs conséquences sur la productivité et les cadences, ainsi que sur la sécurité. L'article 17 d'un récent arrêté ministériel préconise la conduite des trains par agent seul et remet en cause le statut même des cheminots.

Aujourd'hui, le dépôt de Nîmes est menacé, cela signifie 350 suppressions d'emplois d'ici 1982. Une action de longue haleine est engagée, deux responsables CGT ont bien voulu répondre à nos questions.

Manifestation régionale CGT-CFDT du Gard à Alès, le 4 avril.

HR : Comment a commencé la lutte ?

—CGT : C'est une bataille qui a été engagée l'an dernier au mois d'octobre 1978 : dès qu'on a annoncé la fermeture du dépôt où il n'y aurait plus d'ateliers, on a mené la bagarre unitaire. Ça découle du contrat d'entreprise mais c'est une lutte au niveau local. On connaissait les menaces qui planaient, on n'arrivait pas à mobiliser parce que tant que la nouvelle n'était pas tombée, les copains, ils y croyaient pas. Comme un an auparavant, ils s'étaient servis de la modernisation de la rive droite du Rhône pour supprimer 450 emplois d'agents de conduite sur tout le Sud-Est, aujourd'hui, ils attaquent le dépôt, ils se servent de la modernisation pour supprimer. On est arrivé à une première action unitaire de tous les syndicats à 100 % presque.

HR : Quel est le pourcentage de syndiqués ?

— CGT : Au dépôt, on est 50 % de syndiqués. Aux élections, la CGT fait 70 %, CGT-CFDT 80 %, FO, la FAAGC (Fédération autonome des agents de conduite) et la FMC (syndicat de cadres) influencent 20 %.

HR : Quelles ont été les difficultés ?

— CGT : Après cette grève, la SNCF a manœuvré : elle a donné l'assurance que la plupart irait aux ateliers de Courbessac (à la périphérie de Nîmes). Ça a démobilisé énormément les copains. Il a fallu démonter tout ça pièce par pièce. En fait, aux ateliers de Courbessac, il y a une réduction du volume de travail. De plus, il y a de moins en moins de wagons SNCF à entretenir, 36 % du parc national sont des wagons privés et sont réparés par le privé. Courbessac qui devait avoir une vocation de réparation d'essieux, on a maintenant appris que des essais sont faits par une société privée ; tout ça veut dire que Courbessac est menacé de la même façon.

350 emplois, ça va coûter des milliards, mais ils s'en foutent, c'est nous qui payons, 200 engins vont partir à Avignon et à Marseille. Ils vont travailler beaucoup plus. Les copains nous l'ont dit : on n'aura pas plus d'embauche.

D'octobre à février 1979, il y a eu des débrayages d'une heure, des délégations, des rassemblements, on distribuait des tracts pour avertir la population. On a débouché sur une action régionale avec tous les établissements de la région fin janvier 1979 pour en arriver au 5 février 1979, où les cadres autonomes nous ont lâchés. FO et la FAAGC participaient, mais contraints et forcés.

HR : Les menaces se sont concrétisées ensuite ?

— CGT : Oui, le 1er octobre, vingt engins partaient et douze agents allaient à Courbessac. Il fallait faire quelque chose. C'étaient les premières mutations d'office. Il fallait redonner confiance aux copains et élargir au niveau des autres syndicats de Nîmes et de la population. On a distribué 25 000 tracts, collé un millier d'affiches et récolté près de 7 000 signatures. On a mené deux jours de grève au dépôt le 28 septembre et le 1er octobre. En fait, avec les départs à la retraite, ceux en maladie qui ne sont pas repris, cela faisait deux gars qui voulaient pas partir. Pendant la grève, ils sont restés avec nous au dépôt. C'était symbolique.

HR : Comment s'est passée la solidarité avec les autres boites ?

— CGT : On a récolté 2 000 signatures dans toutes les boites et par le biais des syndicats CGT qui ont appelé le 1er octobre à venir nous soutenir au dépôt, délégation de Perrier, PTT, Cacharel, EDF. C'était dans le cadre de la semaine d'action du syndicat. Le chef d'établissement a encaissé l'action, il est devenu moins arrogant. On est allé à la préfecture aussi. Ils sont moins arrogants, bien que leur politique n'ait pas changé.

HR : Quel a été le rôle du syndicat dans la lutte ?

— CGT : La CGT a toujours été à l'initiative. La CFDT suit, les gens qui ne sont pas syndiqués nous suivent aussi, heureusement ! Nos objectifs : c'est d'abord continuer le combat contre le démantèlement de l'entreprise et puis rechercher l'unité, l'unité pour le combat.

Le camarade nous livre ensuite sa conception du syndicalisme.

— CGT : Les travailleurs ressentent des difficultés. L'échec de 1978 et le manque de perspectives, c'est pour cela que notre rôle de syndicat , plus que jamais
d'ailleurs, même que la gauche passe, ç'aurait été pareil, peut-être plus difficile. Il demeure ce que c'est : la défense des intérêts immédiats des travailleurs. On ne peut que regretter que la gauche ne soit pas passée ; ça aurait peut-être créé de meilleures conditions pour l'aboutissement des revendications ; nous, nous souhaitons que toujours les travailleurs fassent grève, parce que ça sert le pouvoir d'achat, mais c'est vrai que gauche ou pas gauche, le rôle du syndicalisme demeurera. Ça veut dire que nous sommes l'ennemi public numéro un, dans l'entreprise, on nous saque pour ça d'ailleurs. Ils ne nous font pas de cadeau.

HR : C'est une lutte longue, les mutations sont échelonnées, quelles sont les perspectives ?

— CGT : Au 1er janvier, il doit y avoir treize mutations d'office vers Courbessac et douze départs d'engins et on va mener une nouvelle action. Selon leur plan, le dépôt serait rayé de la carte en 1982. Béziers en 1984 s'ils y arrivent, ça ferait des milliers de cheminots touchés sur notre région. C'est pas possible qu'on accepte de gaieté de cœur de voir supprimer son outil de travail. Nous, nous disons non, on veut travailler, mais on veut vivre, c'est nous qui produisons, c'est nous qui devons imposer notre façon de voir et d'entendre.

Les camarades terminent en nous faisant part de leur inquiétude sur l'après-1982.

— CGT : La SNCF a été créée en 1947 avec un contrat qui prévoyait que pendant 45 ans, les actionnaires demeureraient et qu'en fin 1982, les 49 % deviendraient part-État. Il y aura 100 % d'étatisé, mais pour nous, ça nous console pas, on n'a aucune assurance de ce que sera la SNCF. On n'a que le plan Guillaumat qui, lui, donne des orientations : restructurer la SNCF en démantelant certains services, en en donnant au privé, en gardant quelques ossatures, mais surtout en enlevant tout le statut.

HR : La lutte pour la défense de l'emploi au dépôt de Nimes sera longue et difficile. Les travailleurs et leurs syndicats devront se mobiliser à chaque coup bas de la direction. Le dépôt doit vivre... et l'on connait les magnifiques traditions de lutte des cheminots.

Correspondant Local Nimes

Communiqué de presse de la cellule Vincent Faïta du PCML

La cellule Vincent Faïta du Parti communiste marxiste-léniniste approuve et soutient sans réserves la campagne lancée par les cheminots CGT pour mobiliser les travailleurs de la ville contre les suppressions d'emploi au dépôt SNCF de Nîmes.

La politique gouvernementale dans ce domaine est une politique de compression du personnel, de même que pour le personnel roulant, et au bout du compte, une politique de licenciements et de chômage.

Il est juste et nécessaire de s'y opposer par tous les moyens.

Contre la suppression des emplois au dépôt de Nîmes,

Unité à la base et dans l'action !
Solidarité !
Soutien à l'action des travailleurs du dépôt et de leurs syndicats.